

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 53

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un jour donc, un vieillard à cheveux blancs, qui jadis avait été châtelain sous le régime de feu Leurs Excellences, nos très hauts et très puissants Seigneurs de Berne, causait sur la place d'armes avec un paysan venu d'un village perdu dans les bois du canton de Fribourg.

Notre Fribourgeois jetant les yeux sur le peuplier aujourd'hui presque séculaire et montrant du doigt le profil de Tell, s'adressa en ces mots au vieillard, dans son unique langage :

Mâ dité vey, Monchù lo Tsaffalan! quèête soce ?

— C'est Guillaume Tell, mon ami, qui va transpercer de part en part la pomme sans toucher son enfant. Ne connaissez-vous pas cette vieille histoire ainsi que celle du bailli Gessler ?

— Na Monchù, n'in nè jamais oyù parlà. Tzancro raudjei ! ne mé sovigno pâ dé cin ! mâ compreigno...

— Que comprenez-vous donc ?

— Comprigno que lé adi lo grô que tiré sù lo piti.

Le Guillaume Tell paraît effectivement gros comparativement au moutard sur lequel il semble tirer.

Le vieillard puisant dans sa tabatière plusieurs prises de tabac d'Espagne, réfléchit un moment et trouvant le mot à la fois naïf, charmant et surtout vrai : Viens, dit-il, mon ami, et l'emmenant vers son feu, lui fit boire une fine bouteille de son meilleur en lui disant comme Pandore :

— Oui, mon cher, vous avez raison.

Ce vieillard aimé et estimé dans la contrée et à la mémoire duquel j'ai voué un culte d'amour et de respect, était mon père, et c'est de lui que je tiens cette bluette au demeurant assez insignifiante.

Un abonné.

Lè vilhès et lè novallès mèzourès.

Air: *Roulez tambours.*

Lè conseillers, dè clliào que vont pè Berna,
Du on part d'ans, l'aviont grantès cousons
Que n'iaussè pas fauta de 'na lanterna
Po governà et menà lè cantons.

« Pourro fràrès, que fein-no ice ?
Que lào prédzà on estafié,
No faut miquemaquà la Suisse,
Et revesà ; ç'arà pe dié. » } *bis.*

Et du adon, dein totè lào tenàbliès,
L'ont dégrussi on bocon dào canton.
L'ont fé dâi lois ; mâ lè plie misérabliès,
Sè sont niyès dein lo référandon.

Mémameint su lè z'allumettès
L'ont décidà on Arrêté ;
L'ont démoli lè z'épolettès
Et ne sé pas que n'ont pas fé. } *bis.*

Sè sont mécllià dè tsandzi lè mèzourès ;
Po cein l'ont de : « Po lo bin dào pàyi,
Tsi lè Prussiens n'ein dza bin prâi dâi tsouzès,
Ye foudràì prào vouàiti oquie à Paris. »

Et l'ài sont z'u queri lo mètrè
Po déboquà lo vilho pî.
Cein est-te bon ? Lo faut bin crairè } *bis.*
Pisque ye diont que cein va mi.

Mâ oreindrâi, que vont fèrè lè fennès,
Kâ por *aumâ* lo bré ne vaut perein.
Et po *lézâ* lè tsamps, lè bous, lè vegnès,
Adieu la *pousa* ; c'est l'acre dè terrain.

Quin miquemaqu'et quin grabudzo,
Que l'ont quie fé, clliào conseillés!
C'est quâzu pî què lo déludzo, } *bis.*
Kâ pè nion cein on ne vâi bé.

Et lè gros *mâts* dè cinq et dè dix *livrès* !
Et lè petits ? c'est po lo vilhò fai !
Kâ po pézâ lè caïons et lè vivrès,

Lo fein, la paille et la lanna et lo couai,
Ye faut tsandzi lè z'ébalancès
Et lè gros *pâi* que sont perot.
L'*once* s'ein va pè la metsance } *bis.*
Et on no baillè lo *kilo*.

Mâ n'est pas tot. Noutrès pourrès *quartettès*,
Lè *demi-pots*, tot cein va ào rebut.

Ne sein fatus, kâ sein clliào *petsoulettès*,
Coument savâi quand l'est qu'on a prâo bu.

Tsacon savâi po son thoraxe
Diéro lài faillai dè *demi* ;
Ora, po garni sa carcasse, } *bis.*
Faut lo *litre*, lè *dou déci*.

Portâ-vo bin, *pî, tâisès, pousès, oncès*,
Pots, quartèrons, aumès, moulo, quintaux,
Copès, sètâi. Lo bounan vo z'einfoncè,
Allâ gaillâ mourì pè l'hépetau.

Ora, veni clliào novés titres,
Grammès, déci, déca, hecto,
Mètre, kilo. Vive lo *litre* ! } *bis.*
Pisque tint mé què *demi-pot*.

C.-C. D.

Deux braves Vaudois du district de Grandson, soldats au service de Napoléon I^{er}, étaient convenus entre eux de ne point s'abandonner et de se prêter mutuellement secours au besoin. Un d'entre eux eut la jambe emportée par un boulet, à la bataille de Wagram, et il somma son camarade de tenir son engagement. Celui-ci le chargea sur ses épaules pour le porter à l'ambulance. Chemin faisant, un autre boulet vint enlever la tête au blessé, sans que le camarade s'en aperçut, et il continuait gravement sa route.

— Où allez-vous donc ? lui dit un officier qui le vit passer.

— Je vais porter mon camarade à l'ambulance.

— Comment, à l'ambulance ! mais il n'a plus de tête !

— Plus de tête !... A ces mots il jette son fardeau par terre et s'écrie en regardant le cadavre : « C'est un peu fort ; il m'avait dit qu'il n'avait qu'une jambe d'emportée. »

Un soldat voulant se faire affranchir, prétendait être myope. Le jour de la visite sanitaire, l'un des médecins lui dit en lui montrant un groupe de soldats à une certaine distance : Distinguez-vous le plus grand de ces hommes là-bas ?

— Lequel, celui qui a les galons ?

— Oui.

— Non ; je ne le vois pas.

Le jury venait de rendre son verdict sur l'affaire de Palézieux. La terrasse de la cathédrale était couverte d'une foule impatiente de connaître le dénouement de ce déplorable drame. Soudain, arrive le syndic de L... rejoignant le secrétaire de la municipalité, qui avait assisté aux derniers débats.

— Eh bien, Jaques, à quoi en sont-ils? Qu'est-ce que cela veut donner?

— Ce que je vous ai toujours dit, syndic, une *équitation* générale.

Un Genevois, ancien serviteur du roi de Naples, se promenait dans le jardin anglais. Tout à coup il est arrêté à la vue d'un pauvre manchot, débris de la dernière guerre, qui le regarde d'un air suppliant. Le Genevois pris de pitié, sort deux francs de son porte-monnaie et dit à l'infortuné : « Tiens, prends, mon brave!... Quand on a perdu les deux bras comme toi, il ne faut pas avoir honte de tendre la main. »

Le capitaine Boyton vient de descendre à la nage, de Turin à Ferrare, c'est-à-dire qu'il a parcouru une distance de 800 milles sans toucher terre.

A son arrivée, il a été accueilli avec enthousiasme par la population.

Au mois de novembre, il avait fait à la nage, dans son costume de sauvetage, 260 milles, en se rendant de Turin à Castel-Nuovo, dans l'espace de trente-huit heures; mais il avait renoncé à aller plus loin, se sentant saisi par la fièvre causée par les émanations pernicieuses du fleuve.

Plusieurs jours, il resta malade à Castel-Nuovo.

Le nouveau voyage qu'il vient de faire à la nage est le plus long de tous ses voyages, et il a déclaré que c'était le dernier.

Un paysan des monts de L. voit annoncée dans la *Feuille officielle* une mise de foin, paille, etc., et dit à sa femme :

« Dis-vâi Suzette, crayio bin que foudra allâ à la misa à *Pierro de lé po atzetâ* dè la paille dévânt que la vindon âo *litre* que ne l'ai cognâisso rin! »

Aux halles.

Une femme écorche des anguilles toutes vivantes; un monsieur lui dit :

— Mais vous devez faire souffrir ces bêtes.

— Oh! Monsieur, les premiers temps cela me faisait de la peine, mais il y a si longtemps que j'en écorche, que je présume qu'elles doivent y être habituées...

Un Monsieur toujours distrait ou préoccupé fait une promenade à cheval et traverse au galop la place de Montbenon. Arrivé à Tivoli, il réfléchit tout à coup qu'il a oublié de déposer, en passant, une lettre pressante au magasin de musique du Grand-Chêne. Il met pied à terre, appelle un ouvrier de ville qui travaillait près de là et lui dit : « Ayez l'obligeance de garder mon cheval pendant que je vais jusqu'au Grand-Chêne. » Et de courir porter sa lettre.

Nous avons le regret d'informer les souscripteurs aux *Causeries du Conteur vaudois*, que par suite d'un retard bien involontaire, cette publication ne leur sera expédiée que dans la première quinzaine de janvier.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 31 décembre 1876.

LES DIABLES ROSES

Vaudeville en 5 actes.

L'ORPHELINE DE GENÈVE

Mélodrame en 3 actes.

Les bureaux s'ouvriront à 6 1/2 heures. — On commencera à 7 heures.

Lundi 1^{er} janvier 1877 :

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Maroquinerie. — Porte-monnaie, bourses, porte-cartes, porte-feuilles, poches, serviettes, buvard, pupitres, carnets, etc., etc.

Albums photographiques de toutes grandeurs. — Albums de poésie et de dessin; albums de timbres-postes.

Papier à lettres. — Beaux assortiments de papier et enveloppes de luxe; — papiers anglais; — cartes de visite, cartes de convives, souvenirs d'albums, calendriers à effeuiller, almanachs de poche, agendas de bureau et de cabinet.

Psautiers. — *Articles de peinture.* — *Sacs d'écoliers.* — *Registres.* — *Presses à copier.* — *Jumelles de théâtre,* etc.

ARBRES DE NOËL

Papeterie Monnet, rue Pépinet, joli choix d'articles pour arbres de Noël: Bougies et porte-bougies, boules et fruits en verre; anges, surprises et attrapes; bonshommes de Noël; sujets sur boîte; attaches-perles, etc, etc.